

15 septembre 2025

Observations :

10 mm puis 7 mm sont tombés durant la dernière semaine. L'humidité est restée présente pendant plusieurs jours, avec des températures assez douces. La plupart des syrahs sont ramassées. L'état sanitaire se dégrade sur l'ensemble du vignoble. On note une apparition de foyers de botrytis y compris sur grenache et mourvèdre. En raison de rosées prononcées et de températures douces, ces foyers se développent.

Certains feuillages sont impactés par un mildiou actif.

La dégustation des baies démontre une belle avancée de la maturité phénolique et aromatique. La sensation de dilution a pratiquement disparue. Les profils aromatiques des grenaches et des mourvèdres sont désormais intéressants, même si la maturité phénolique n'est pas encore optimale.

Par rapport à la semaine dernière :

Le poids des baies augmente légèrement de nouveau. Les TAV probables baissent légèrement. On observe une vraie stagnation de la plupart des paramètres. Seuls les anthocyanes et CPT augmentent nettement.

En termes de précocité, les équilibres de cette semaine nous ramènent sur les millésimes les plus tardifs des 10 dernières années (2021).

Par rapport aux millésimes précédents :

Vous trouverez dans les pages suivantes des courbes d'évolution de certains paramètres pertinents, sur cépage grenache, sur 10 millésimes (2016 à 2025).

Les comparaisons sont faites soit en fonction de la date, soit à degrés probables équivalents. Chaque schéma est commenté. Ces documents permettent de visualiser l'évolution, la tendance par rapport aux autres années, et les similitudes entre millésimes.

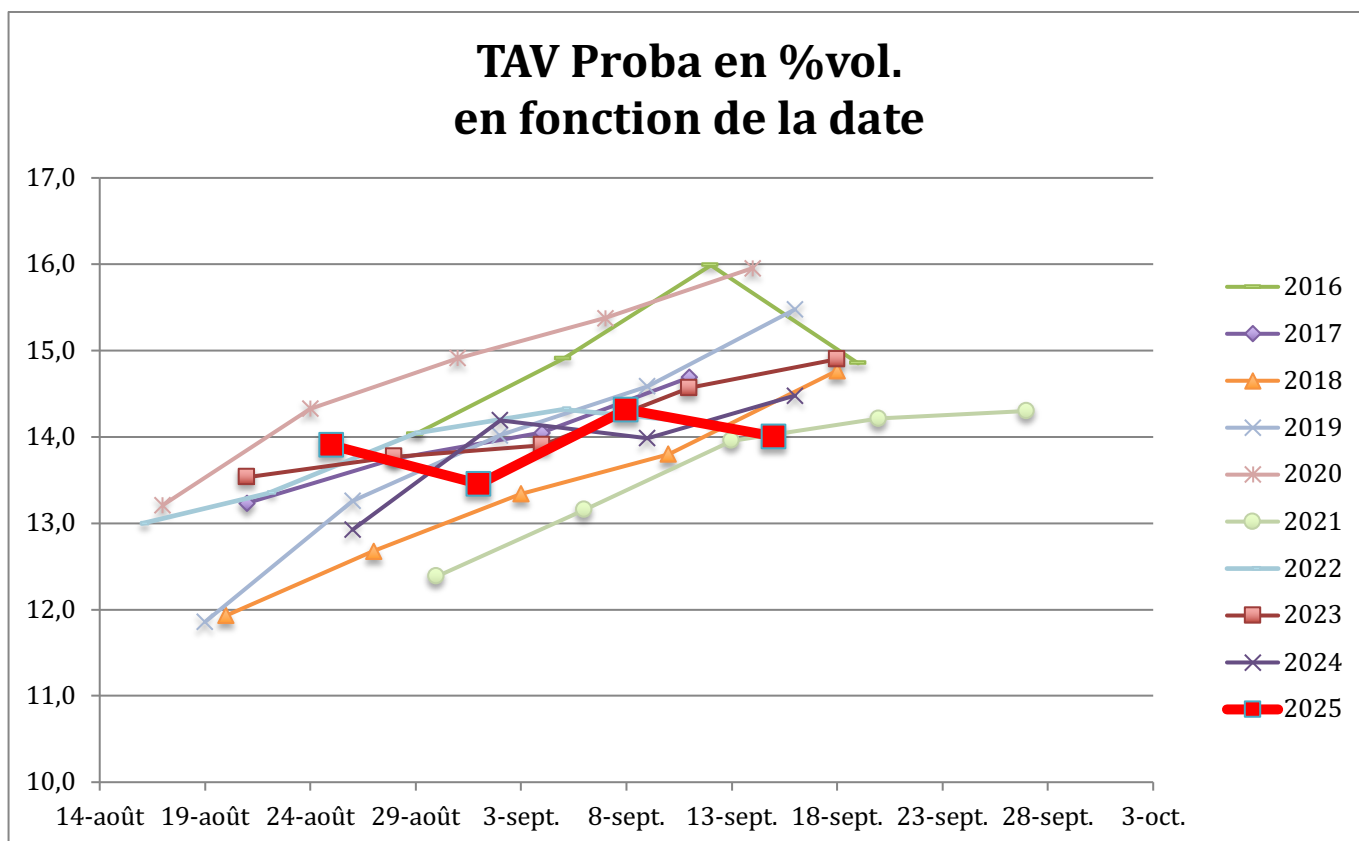
Le millésime en cours est systématiquement représenté par la courbe rouge.

Conclusion :

La situation se dégrade au niveau sanitaire. Les jours de léger mistral à venir vont permettre de stabiliser temporairement la situation. Les pluies annoncées pour la semaine prochaines sont à surveiller.

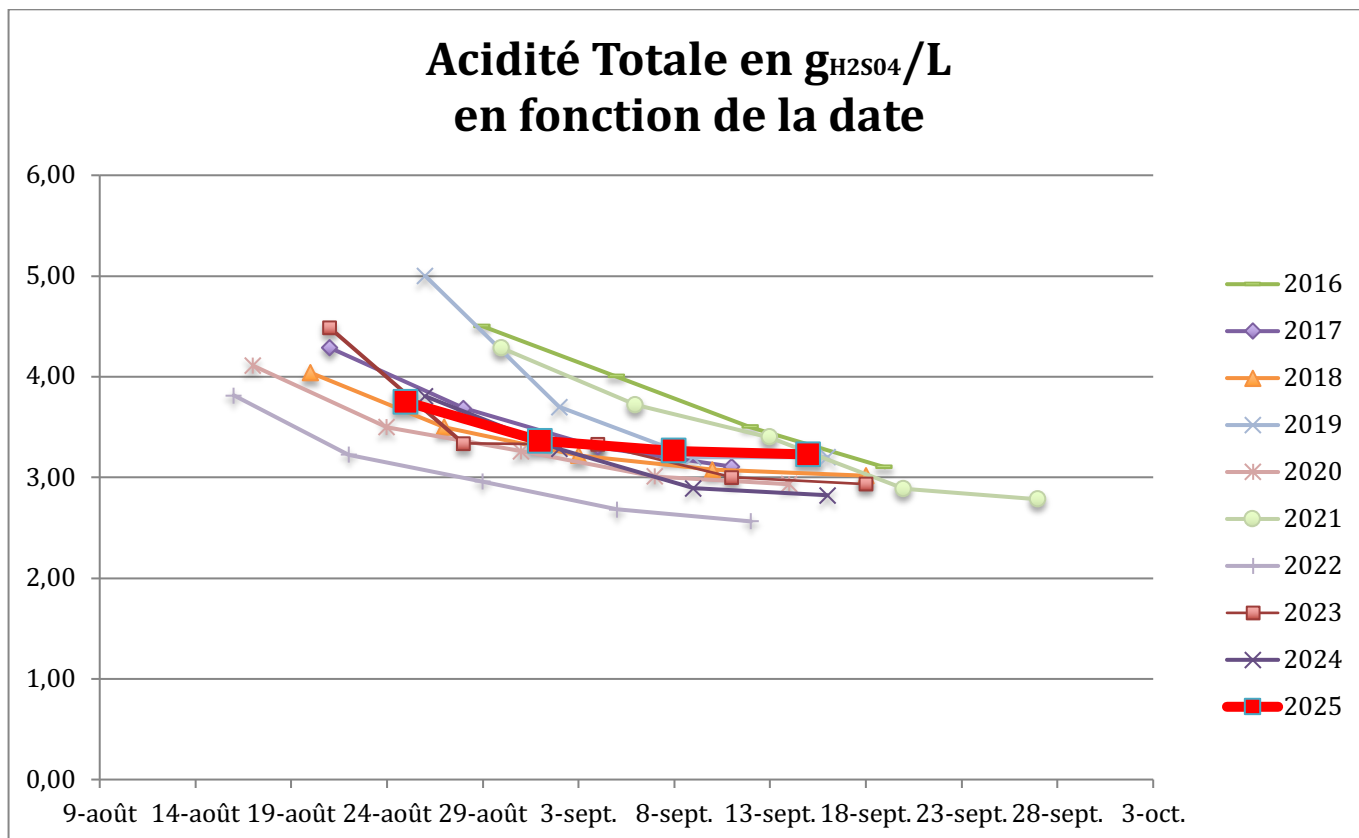
Si l'état sanitaire le permet, il est toujours conseillé d'attendre une meilleure maturité phénolique sur les grenaches.

Soyez attentifs à l'état sanitaire de vos parcelles. Les mesures prophylactiques sont toujours judicieuses (effeuillage autour des grappes, régulation des charges sur certains pieds, suppression de l'herbe sous le rang...)

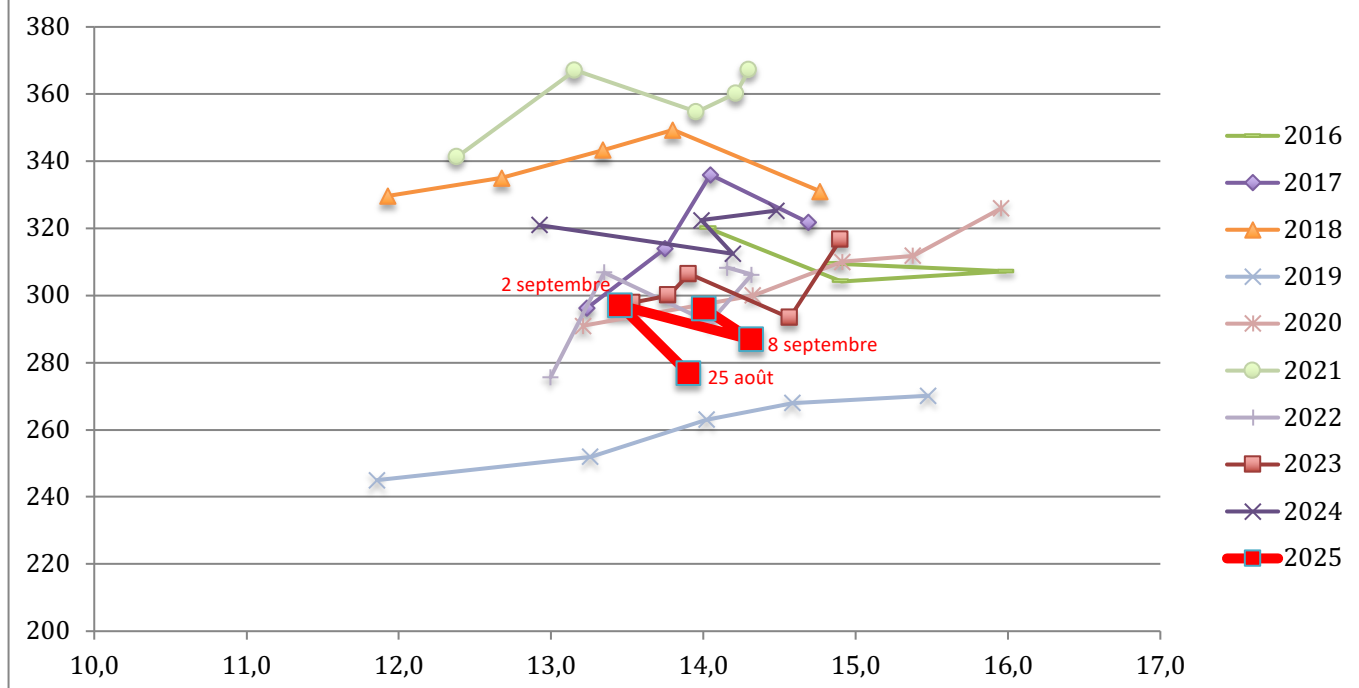


Les TAV probables n'augmentent pas et même baissent légèrement (2021).

Les AT se retrouvent en moyenne haute (2021-2016).



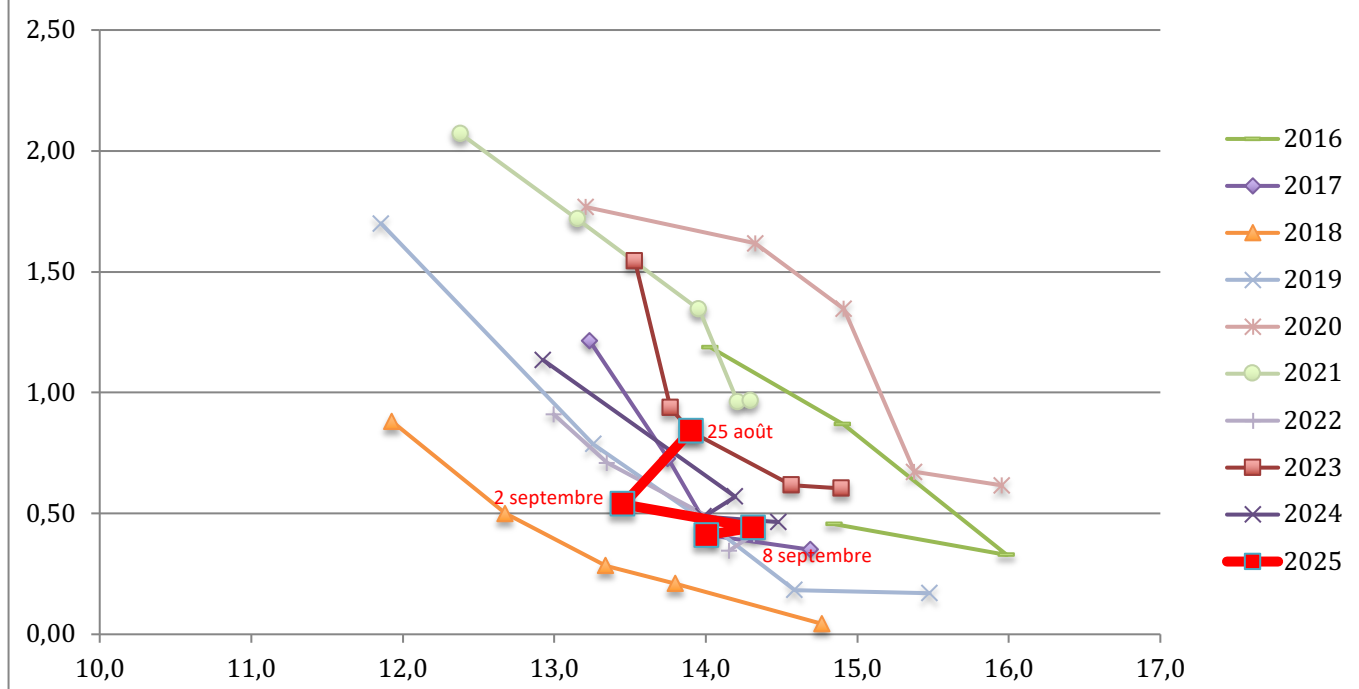
Poids 200 baies en g en fonction du TAV probable en %vol.



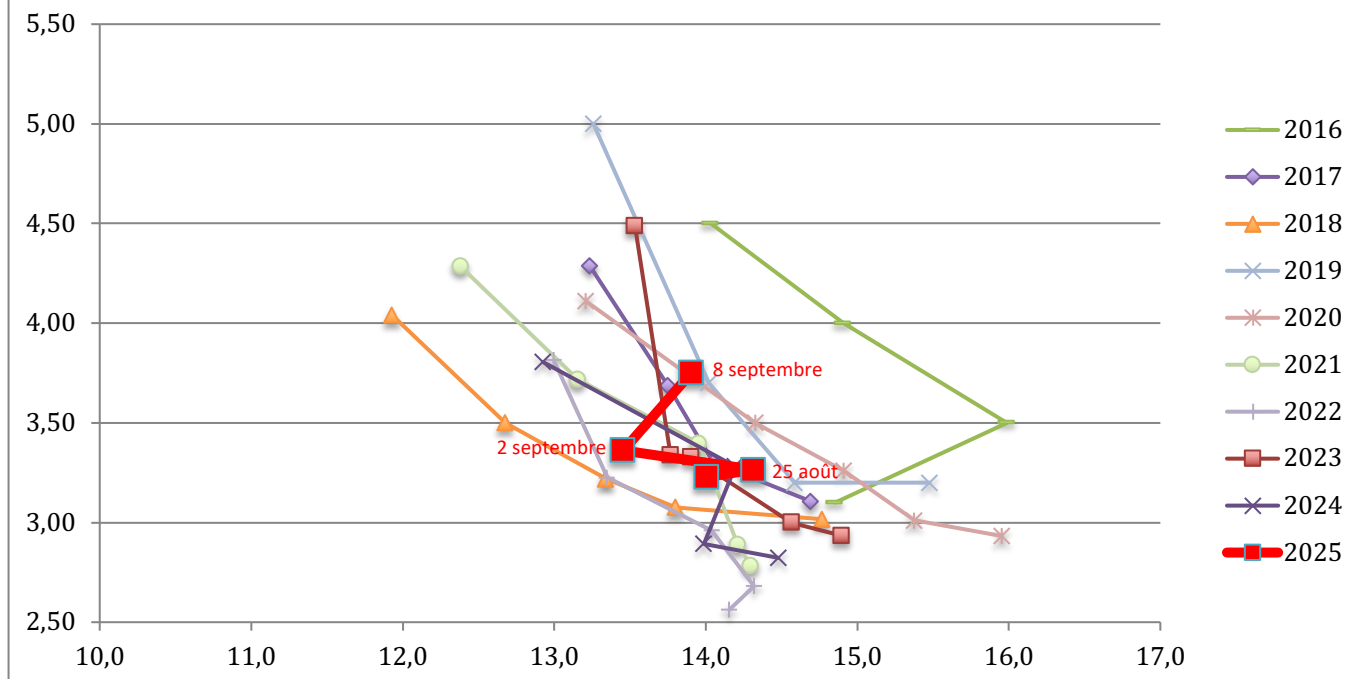
Nouvelle augmentation du poids des 200 baies, nous amenant de nouveau sur des valeurs conformes aux millésimes 2020, 2022, 2023/

La malique ne baisse pratiquement pas.

Acide Malique en g/L en fonction du TAV Proba en %vol.



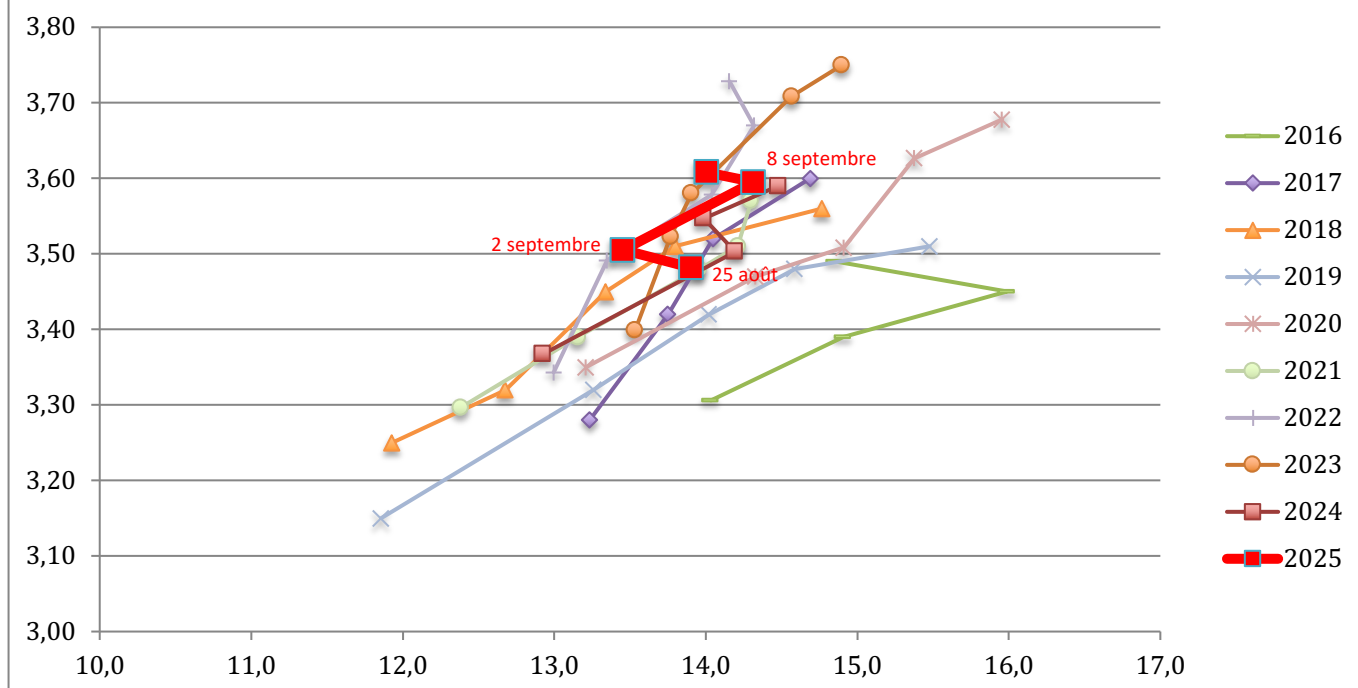
Acidité Totale en g_{H2SO4}/L en fonction du TAV Proba en %vol.

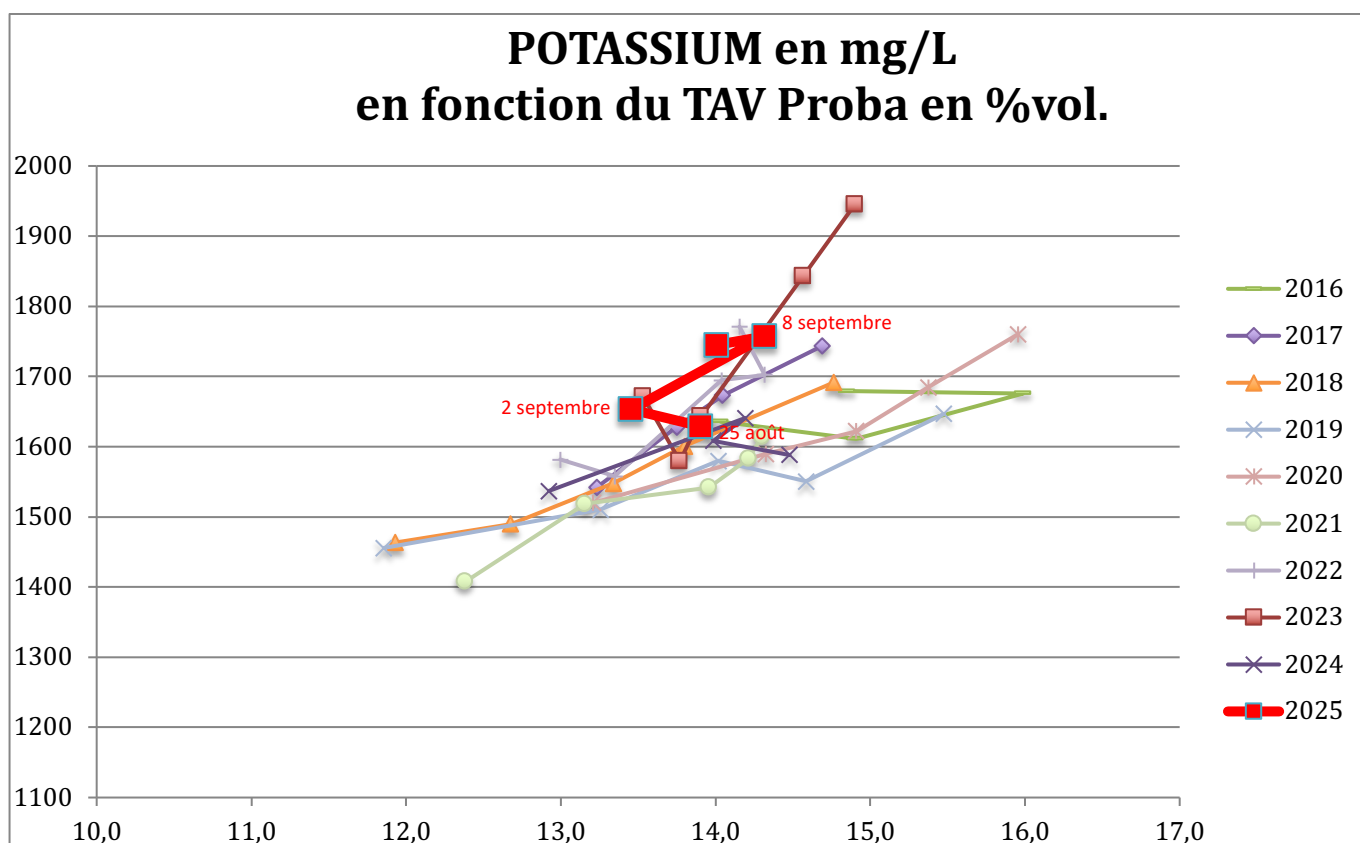


Un rapport sucres / acide qui reste sur des valeur moyennes (2021-2023)

Un pH aussi qui se retrouve sur des équilibres similaires à 2023

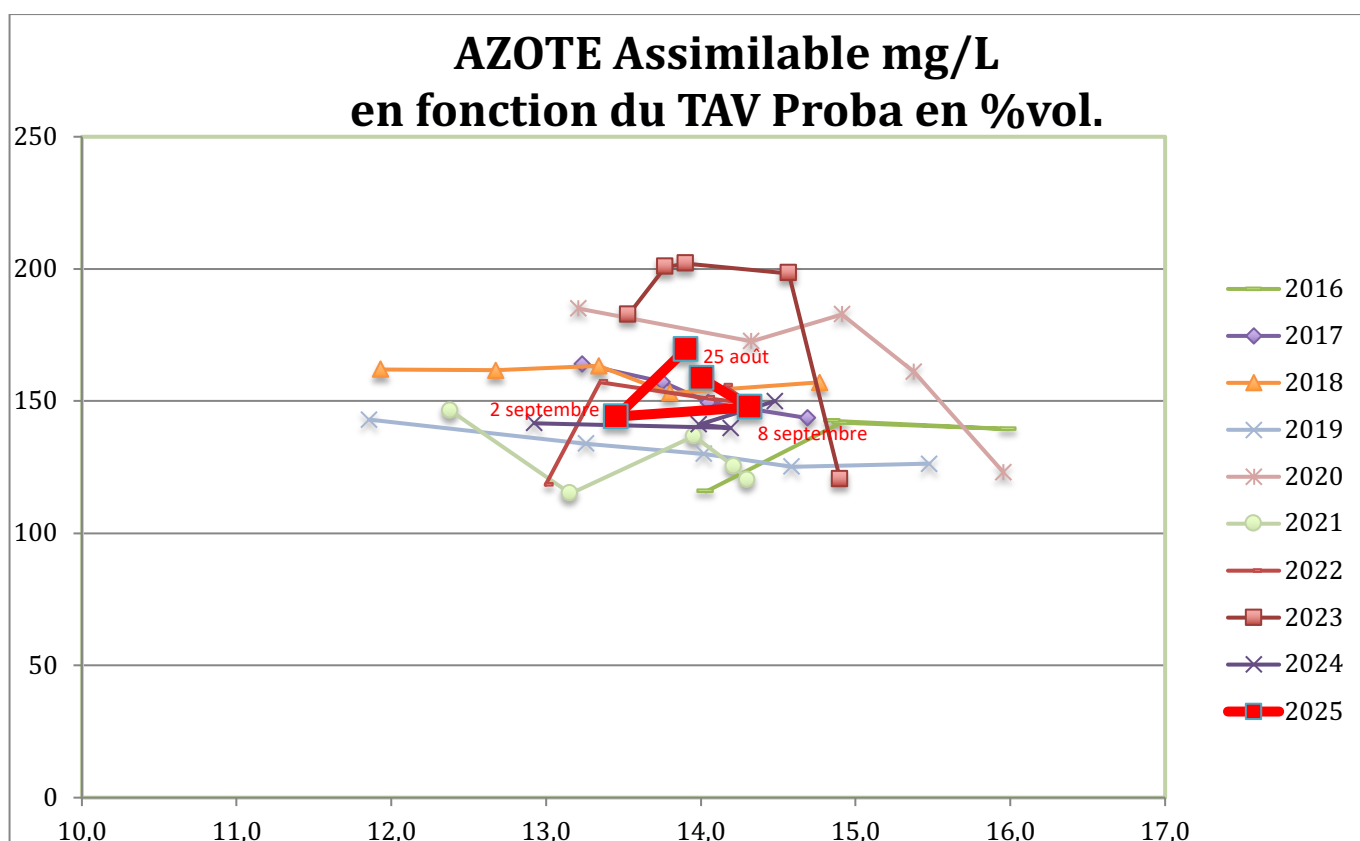
pH en fonction du TAV Proba en %vol.

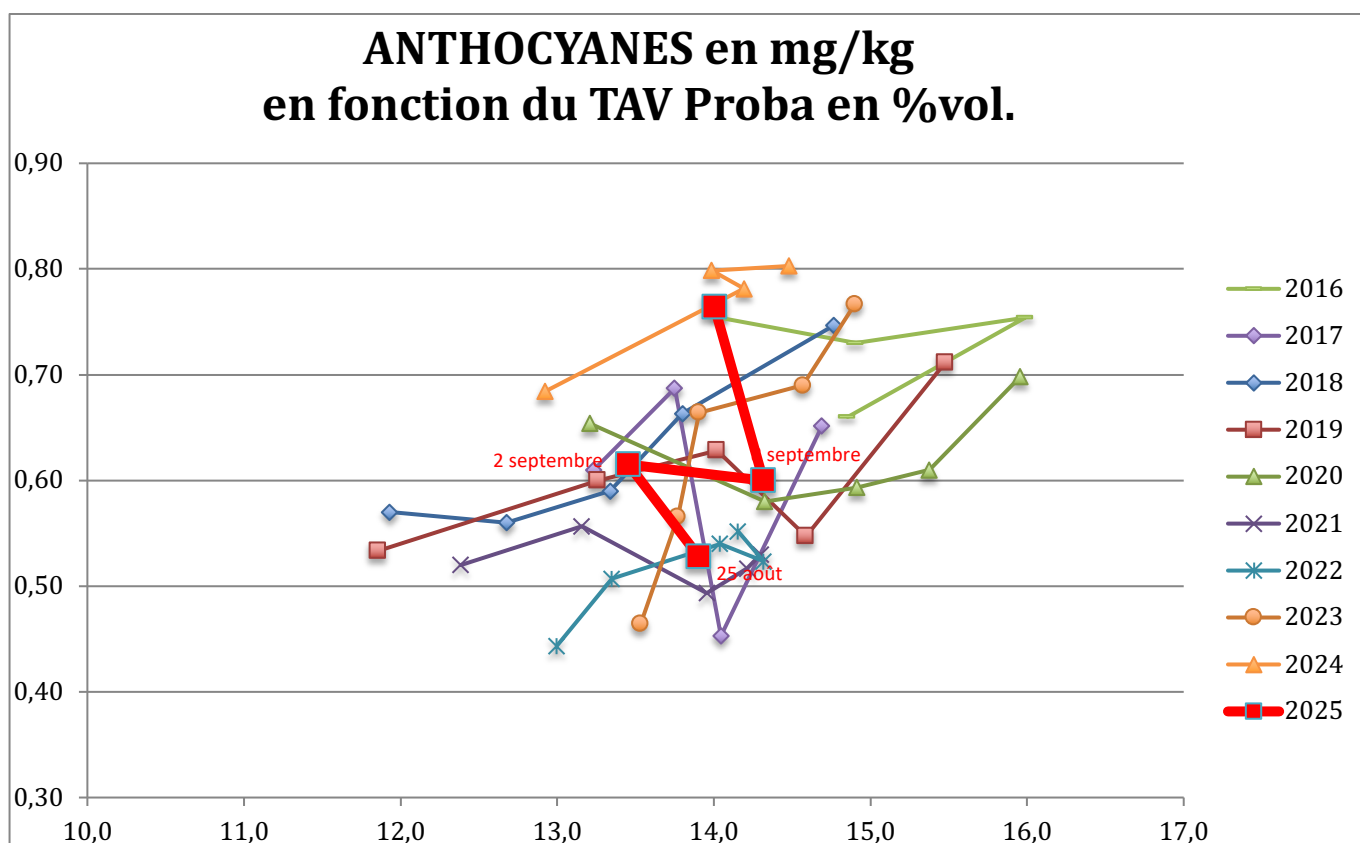




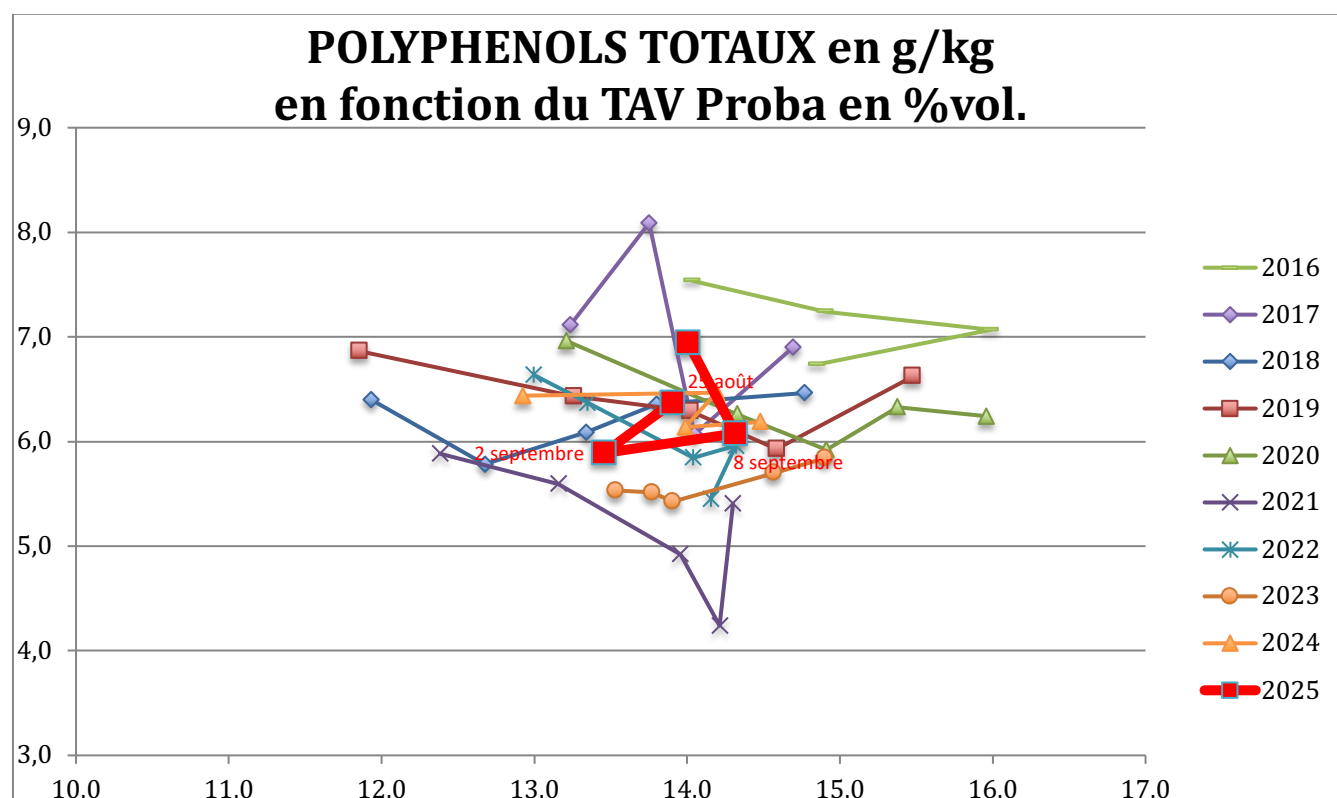
Les Potassiums sont stables ; ils restent sur des valeurs élevées.
A noter : la similitude entre la courbe du potassium et celle du pH

En azote, les teneurs sont dans les valeurs légèrement supérieures à la moyenne.





Des teneurs en anthocyanes et en CPT en forte augmentation, dans les valeurs les plus élevées des 10 dernières années.



Gigondas

CONTRÔLE MATURITE SYNDICAT AOC GIGONDAS

Philis Œnologie

Date	Cépage	Parcelle	Poids 200 baies	TAV proba	AT	pH	Atar	Amal	K	Nass	IC	IPT	Antho	CPT
15/09/2025	GRENACHE	Montmirail	611											
		Le Péage	612	14,0	2,8	3,78	8,03	0,5	1879	203	3,3	41	0,78	6,9
		Le Trignon	613	13,6	3,2	3,60	8,68	0,2	1660	219	4,6	45	0,77	6,3
		Romane	614	300	3,5	3,47	8,05	0,5	1636	120	5,0	53	0,67	7,2
		Les Pallières	615	300	3,2	3,57	8,14	0,6	1671	172	4,6	40	0,76	7,0
		Le Cayron	625	310	3,4	3,62	8,35	0,3	1879	79	6,8	75	0,84	7,4
			Mini	270	2,8	3,47	8,0	0,2	1636	79	3,3	40	0,67	6,3
			Maxi	310	3,5	3,78	8,7	0,6	1879	219	6,8	75	0,84	7,4
			Moy	296	3,2	3,61	8,3	0,4	1745	159	4,9	51	0,76	6,9
	MOURVEDRE	Le Pesquier	617	300	3,1	3,59	7,56	1,0	1677	135	3,6	32	1,15	8,6
		Le Trignon	618	245	3,2	3,62	7,41	1,2	1684	168	3,5	28	1,17	8,2
		Romane	619	300	3,2	3,55	6,59	1,6	1673	112	3,2	28	1,18	7,7
		Montmirail	620											
			Mini	245	3,1	3,55	6,6	1,0	1673	112	3,2	28	1,15	7,7
	SYRAH		Maxi	300	3,2	3,62	7,6	1,6	1684	168	3,6	32	1,18	8,6
			Moy	282	3,2	3,59	7,2	1,3	1678	138	3,4	30	1,17	8,2
		Montmirail	621											
		Le Pesquier	622											
		Romane	623											
		Pailouse	624											
			Mini											
			Maxi											
			Moy											
	Clairette	Romane	626	315	3,2	3,43	7,42	1,0	1562	108	0,0	25		

ATTENTION : calcul degré CEE = 16,83 g de sucres pour 1% vol.

Précipitations : 17 mm